

Compte rendu du conseil d'école n°3 – 18 juin 2019

Présents :

Equipe enseignante :

Caroline Chauvet
Annick Elizalde
Nathalie Hummel
Florence Trappler

Représentant des parents d'élèves :

Véronique Contraire
Claudia Obernesser
Arnaud Ringwald
Michel Wilt

Représentant de la Mairie :

Guy Schmitt
Alexandra Collin

Absents :

Représentant des parents d'élèves :

Agnès Goefft (excusée)
Stéphanie Stoll (excusée)

Ouverture de la séance : 19h30

Ordre du jour :

- 1- Effectifs de l'école pour la rentrée prochaine / répartition des classes
- 2- Bilan des comptes de la coopérative scolaire
- 3- Bilan de la fête de l'école
- 4- Prise en charge des élèves en difficulté
- 5- Liaison CM2 / collège et GS / CP
- 6- Point sur les actions pédagogiques du troisième trimestre
- 7- Présentation du nouveau projet d'école
- 8- Divers
- 9- Sécurité
- 10-Travaux
- 11- Questions des parents

Point 1 : Effectifs de l'école pour la rentrée prochaine / répartition des classes

A l'issue des inscriptions, nous devrions compter 73 élèves dans l'école :

Classe maternelle : 28 enfants

PS 9

MS 8

GS 11

Classe Mme TRAPPLER : 17 enfants

CP 6 +2 maintiens

CE1 9

Classe Mme HUMMEL : 28 enfants

CE2 12

CM1 9

CM2 7

Les enseignantes ont fait le choix de privilégier la classe de CP/CE1 autant au niveau des effectifs que du nombre de niveaux dans la classe pour que les élèves à besoins particuliers puissent bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage.

Point 2 : Bilan des comptes de la coopérative scolaire

Sur le compte, il y a, à date 4029 €, desquels restent à déduire des achats par chèque non encaissés à ce jour, soit un bilan d'environ 3000 €

La mairie dote l'école d'une subvention de 180 € par an comme pour toute association qui s'investit dans les manifestations du village.

Les parents peuvent eux-aussi représenter l'école lors des différentes manifestations telles que les cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Les nouvelles recommandations pour l'apprentissage de la lecture au CP nous amènent à faire l'achat de nouveaux manuels de lecture. L'équipe enseignante souhaiterait que ces achats fassent l'objet d'une facturation sur le compte école de la mairie. Ces achats pourront se faire via un bon de commande délivré par la mairie et conformément aux nouvelles procédures de dématérialisation de la facturation pour les collectivités.

Par ailleurs, le nouveau projet d'école (présenté plus bas) demandera un investissement pour l'aménagement des classes et de la cour que l'équipe souhaite également reporter sur le budget école de la mairie.

Point 3 : Bilan de la fête de l'école

L'équipe enseignante adresse des remerciements :

-aux parents d'élèves pour leur investissement

-aux personnes présentes pour le rangement jusqu'à 23h

-à Mr WILT de s'être occupé avec brio de la sono

-à la mairie et à l'équipe de basket pour le montage et démontage de la scène

-à l'ADEM pour le prêt de la sono

-aux représentants des parents d'élèves d'avoir offert le repas à l'équipe enseignante, merci pour cette attention

Les bénéfices de la fête de l'école s'élèvent à 1431,43 euros (à noter les boissons n'ont pas encore été payées).

Point 4 : Prise en charge des élèves en difficulté

Nous avons eu des réponses tardives quant aux affectations en classes spécialisées : un élève actuellement scolarisé en CM2 est affecté en SEGPA au Collège Bugatti à Molsheim et un autre élève actuellement en CM2 est affecté en ULIS école à l' Ecole des Tilleuls à Molsheim.

Une de nos demandes pour un élève actuellement en CP a été refusée, que ce soit pour une ULIS École ou un accompagnement AVS.

Deux dossiers sont en cours d'examen pour des accompagnements de vie scolaire pour 2 enfants actuellement scolarisés en GS et au CP.

La directrice souligne la disponibilité, l'écoute et l'engagement des familles à l'égard des difficultés des élèves pour une co-éducation. Les résultats sur le développement des enfants, les apprentissages et le bien-être à l'école sont visibles.

Point 5 : Liaison CM2 / collège et GS / CP

Les élèves de GS ont été accueillis chez Mme TRAPPLER lors de séances d'APC pour se familiariser avec leur future classe.

Dès la rentrée prochaine, la classe de CP se verra appliquer les nouvelles mesures pour l'apprentissage de la lecture.

Les élèves de CM2 se rendront au Collège mardi 25 juin. Au programme, présentation du collège, visite, rencontre chantante, repas à la cantine puis après-midi dans les classes.

Les élèves de CE2 seront accueillis dans les classes de CP/CE1 et de maternelle. Les CM1 iront au collège avec les CM2. L'après-midi ils rencontreront la documentaliste au CDI.

Point 6 : Point sur les actions pédagogiques du troisième trimestre

-en avril : sortie printemps réalisée à la suite des sorties été, automne et hiver

-en mai :

- le photographe scolaire est venu le 20 mai

- cross à Dangolsheim pour les cycles 2 et 3 : le retour des élèves est très bon. Tous les enfants sont arrivés au bout. Ce cross a été l'occasion d'entraîner les enfants en amont du cross et de développer leurs conditions physiques. L'équipe enseignante remercie les maîtresses de Dangolsheim pour l'organisation.

- intervention Eurovoyageurs pour le cycle 3 : un organisme du Parlement européen est intervenu pour expliquer aux enfants ce qu'est l'Europe

- fête de l'école le 24 mai

- cycle natation en mai/juin pour la classe maternelle

-en juin : plusieurs actions sont prévues : course aux math, la sortie nature à Oberhaslach, la visite du collège pour les CM2 (Cf. point 5)

-la traditionnelle sortie pique-nique de fin d'année est prévue le mardi 2 juillet.

De manière générale, la directrice remercie tous les parents, notamment ceux dont les enfants sont « fraîchement » scolarisés pour leur présence et leur investissement dans la vie de l'école. Ce renouvellement est indispensable à la conduite de projets.

Point 7 : Présentation du nouveau projet d'école

L'équipe enseignante a fait le choix d'orienter ce nouveau projet d'école 2019/2022 autour de trois axes :

1 : améliorer le climat scolaire en faisant baisser le nombre de conflits impliquant des élèves dans et hors l'école. Cet axe est proposé en réponse aux constats de conflits qui, même s'ils ont lieu à l'extérieur de l'école, entrent dans l'école ;

2 : améliorer les conditions de travail dans la classe pour augmenter la concentration et donner le goût de l'effort. Cet axe de travail fait écho aux constats d'une diminution de la concentration et de la perte de persévérance chez les enfants ;

3 : outiller les élèves dans la compréhension des écrits : objectif de recherche de sens.

Point 8 : Divers

L'équipe enseignante rappelle que la scolarisation est obligatoire du 1^{er} au dernier jour d'école. En effet nous assistons de plus en plus régulièrement à des départs anticipés ou des absences en cours d'année sans justification.

L'absentéisme est plus fréquent également et les enseignantes rendent attentifs les parents à l'importance de la régularité dans les apprentissages et le bien-être des enfants.

La rentrée est prévue pour le 2 septembre 2019 et la réunion de rentrée aura lieu le vendredi 6 septembre à 19H00, à l'école.

Point 9 : Sécurité

Le prochain exercice attentat-intrusion aura lieu jeudi 27 juin. Le 20 juin, nous travailleront l'écoute des différents signaux / alarmes relatifs aux différents risques (4 signaux différents qui doivent être audibles dans toute l'école).

Point 10 : Travaux

La mairie va engager des travaux :

-le pourtour de l'arbre dans la cour : travaux budgétisés pour l'été 2019

-la structure de l'aire de jeu à réparer : les travaux sont prévus.

-fixation des supports pour vidéoprojecteurs dans les classes

-prévu également (pas de date arrêtée) la réfection des WC de l'école

Un diagnostic thermique des bâtiments communaux dont l'école est prévu : en fonction du résultat des prescriptions pourront être émises et des travaux réalisés notamment sur le chauffage.

Point 11 : Questions des parents

-Un périscolaire sera ouvert à la rentrée 2019 (information dans le BIC et sur le site internet de la commune). Dans un premier temps, il sera localisé dans les locaux de l'école. Les enfants prendront leur repas dans la salle des découvertes. Le personnel du périscolaire (2 personnes de la FDMJC) disposera de son propre matériel et n'empruntera pas celui de l'école.

Concernant les horaires, le périscolaire fonctionnera à la pause méridienne (11H45 à 13H20), puis après l'école à partir de 16H. Pour le mercredi, des solutions sont à l'étude.

A l'heure actuelle, les inscriptions sont de 12 enfants le midi et de 7 enfants l'après-midi. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la commune et à l'école.

La volonté de la commune est de pérenniser le périscolaire. A terme, le périscolaire sera intégré à la résidence Saint Maurice (projet de résidence séniors).

-Piscine 2019/2020

Les maternelles iront à la piscine du 19/11 au 21/01 les mardi matin à Mutzig.

Les CP à CM2 iront à la piscine du 21/11 au 23/01 les jeudi matin au triangle à Dachstein.

L'équipe enseignante lance un appel pour avoir des parents accompagnateurs (passage d'agrément à prévoir).